
Conférence de révision du Statut de Rome

Distr.: générale
30 mai 2010

FRANÇAIS
Original: anglais

Kampala
31 mai – 11 juin 2010

Bilan de la justice pénale internationale

La coopération

Modèle de document

1. Format

Deux tables rondes consécutives sur chacun des deux groupes de questions proposées (voir le point 7 ci-dessous).

Trois orateurs principaux présenteront le premier groupe de questions et deux autres le second. Chacun aura un temps de parole de sept minutes.

Le type de débat doit permettre un débat interactif entre toutes les parties prenantes concernées. Un animateur seulement est proposé pour toute la durée de la session sur la coopération.

Le Secrétariat mettra les délégations et parties prenantes qui souhaitent participer à la table ronde sur la liste des orateurs.

2. Noms des orateurs principaux, panélistes et/ou animateurs

Animateur :

S.E. Monsieur Philippe Kirsch, ancien Président de la Cour pénale internationale, Juge ad hoc à la Cour internationale de justice.

Orateurs principaux :

M. Adama Dieng, Sous-secrétaire général, Greffier du Tribunal pénal international de l'Organisation des Nations Unies pour le Rwanda

M. Akbar Khan, Directeur du Département des affaires juridiques et constitutionnelles, Secrétariat du Commonwealth

S.E. Mme Amina Mohamed, Secrétaire permanente au Ministère de la justice, de la cohésion nationale et des affaires constitutionnelles du Kenya

S.E. le Juge Sang-Hyun Song, Président de la Cour pénale internationale

S.E. Mme Patricia O'Brien, Secrétaire général des Nations Unies adjoint aux affaires juridiques

3. Programme de travail provisoire

Introduction de l'animateur

Premier groupe de questions : 90 minutes

Deuxième groupe de questions : 80 minutes

Conclusions de l'animateur

4. Résultat escompté

Un rapport/résumé des débats, qui met en relief les principaux thèmes et les conclusions.

Les éléments proposés au paragraphe 22 du document ICC-ASP/8/50 pourraient être inclus dans la proposition de déclaration, d'engagements et/ou autre résultat séparé.

5. Documents de travail

- a) Rapport du Bureau sur le Bilan : la Coopération (ICC-ASP/8/50);
- b) Rapport actualisé de la Cour sur la Coopération (RC/2);
- c) Rapport de la Cour sur la coopération internationale et l'assistance (ICC-ASP/8/44, annexe I);
- d) Rapport du Bureau sur la coopération (ICC-ASP/6/21); et
- e) Le questionnaire contenu dans la note verbale ICC- ASP/S/PA/07 (en date du 9 Avril 2010).

6. Documents supplémentaires

Compilation des réponses apportées au questionnaire contenu dans la note verbale ICC-ASP/S/PA/07 (en date du 9 avril 2010).

7. Informations complémentaires

Premier groupe de questions

- a) Lois d'application : l'on pourrait dans ce contexte examiner les difficultés spécifiques auxquelles se sont heurtés les différents États Parties ainsi que les bonnes pratiques en la matière.
- b) Accords et arrangements supplémentaires et autres formes de coopération et d'assistance : expérience acquise en matière de coopération avec la Cour et d'autres instances judiciaires internationales et examen des difficultés rencontrées et des moyens de les surmonter.
- c) Difficultés rencontrées par les États Parties en matière de demandes de coopération et moyens de les surmonter.

Deuxième groupe de questions

- d) Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes intergouvernementaux et organismes régionaux : examen de la situation actuelle et mesures qui pourraient être adoptées pour l'améliorer.
- e) Mesures à adopter pour mieux faire connaître la Cour et mobiliser un appui en sa faveur, notamment grâce à l'intégration de la Cour aux systèmes nationaux et à la mobilisation d'un appui et d'une coopération avec elle, notamment en ce qui concerne l'exécution des décisions et des mandats d'arrêt émis par celle-ci.

--- 0 ---